

Vénéjan



Bulletin municipal

N°6 | Décembre 2024 | www.venejan.fr

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL N°6 ■ DÉCEMBRE 2024

Économie et Solidarités _____ 3

Développement durable _____ 4

Travaux et Sécurité _____ 5

École Les colibris _____ 7

Agglomération du
Gard Rhodanien _____ 8



CONTACT

La mairie vous accueille lundi, mardi et jeudi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Tél. : 04 66 79 25 08 - Fax : 04 66 79 25 94

Mail : mairie@venejan.fr

Site internet : www.venejan.fr

Courrier : Mairie de Vénéjan

95, Grand' Rue - 30200 VÉNÉJAN

Édito du Maire



Cette année écoulée a encore été riche en manifestations et festivités diverses grâce au dynamisme des associations du village qui offrent un large panel d'activités et d'événements aux vénéjanais.

L'année 2025 s'annonce tout aussi intense !

2024 a vu le démarrage des travaux à l'ancienne Auberge Lou Caleou pour l'activité de bouche et de restauration avec Toqu'& traiteur au rez de chaussée. La mise aux normes électriques, sanitaires et d'accessibilité est en cours.

Les travaux du City Park seront terminés pour la fin de l'année, si la météo le permet. Les jeunes auront donc un terrain de jeux sur lesquels ils pourront pratiquer différents sports en toute sécurité.

Le projet d'agrandissement de la cantine en raison du coût trop important a été abandonné, cependant nous étudions d'autres pistes pour modifier celle-ci dans les bâtiments existants.

L'arbre à vent qui n'a jamais produit ce qui était annoncé et qui présentait un risque pour la sécurité des administrés a été démantelé en novembre.

J'aurai le plaisir d'échanger avec vous sur tous ces sujets lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 17 janvier 2025 à 19 h à l'Espace Maurice Fost.**

En attendant ce prochain rendez-vous, je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Gérard ESTELLE



Tirage : 620 exemplaires.

Fini d'imprimer : décembre 2024

Crédits photos : Mairie de Vénéjan.

Création graphique & Réalisation

Reproconcept® à Pont-Saint-Esprit.

Économie et Solidarités

SOLIDARITÉS



Nous avons réalisé une collecte au profit de la Banque alimentaire du Gard du 26 février au 1^{er} mars 2024. Cette collecte a remplacé celle qui se faisait le 3^{ème} samedi de janvier au profit des Restos du cœur de Bagnols-sur-Cèze. Nous vous remercions pour vos dons.

Cette opération de collecte au profit de la Banque alimentaire du Gard sera reconduite du 3 au 14 février 2025. Une communication sera réalisée le moment venu pour vous donner les modalités.



CCAS

Cette année la semaine bleue s'est déroulée le mardi 8 octobre 2024. Une après-midi cabaret a été proposée à nos aînés de 70 ans et plus. Nos artistes locaux Patrick Ottaviano et Gérard Faure avaient concocté, en première partie, un petit spectacle concert très apprécié par la soixantaine de personnes présentes. Ils ont mis ensuite le public à contribution, en distribuant des livrets de chansons, afin que tout le monde puisse chanter.



Nos aînés ont pu aussi se régaler avec les excellentes mignardises confectionnées par la boulangerie Tradition et gourmandises.

Le dernier événement de l'année a eu lieu le 7 décembre avec le traditionnel repas offert aux Vénéjanais de 70 ans et plus. Le menu concocté par Jérôme Gonthier traiteur du village et l'animation musicale proposée par Marco et Dorian tous deux Vénéjanais ont été appréciés par les 83 convives présents.

Pour nos aînés qui n'ont pas pu se rendre à ce moment convivial, des colis de Noël leur seront distribués avant les fêtes, 48 colis individuels et 37 colis pour les couples sauront régaler nos anciens.

Nous leur souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.

**Le Maire le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent à tous de
joyeuses fêtes de fin d'année et
vous proposent de les retrouver
pour la cérémonie des vœux
vendredi 17 janvier 2025
à 19 h à l'Espace Maurice Fost.**



Développement durable

LA BRIGADE VERTE

Depuis 2019, une petite équipe de bénévoles se charge d'embellir et d'entretenir le jardin autour de la chapelle ce que tous les villageois et les touristes apprécient. Ce jardin créé en 2000 sur les vestiges de l'ancien village avait besoin d'un bon rafraîchissement et de nouvelles plantations.

C'est ainsi qu'après avoir consacré un semestre à nettoyer l'espace l'équipe a pu, dès le printemps 2020, réaliser de nouvelles plantations.

Au printemps 2021, les membres ont même agrandi ce jardin avec la réalisation de murets en pierres sèches dans un espace non végétalisé profitant du temps disponible lié au deuxième confinement.

En 2022, avec 7 membres actifs présents par intermittence du fait de leurs contraintes, le départ de certains dont le décès de Fabienne « artiste jardinière » et le changement de fonction de Romain le jeune de l'équipe, a dû recruter de nouveaux bénévoles. C'est ainsi que d'autres sont arrivés en 2023 et 2024 : Carole, Emmanuelle, Isabelle, Fabien et Tony.

Après 6 ans d'existence, l'équipe constituée de 9 membres actuellement souhaite pérenniser l'activité car des travaux sont à réaliser d'une année à l'autre et ses forces baissent. Par ailleurs, il peut s'avérer difficile d'œuvrer en grand nombre le même jour (souci de santé, congés, garde d'enfants ou indisponibilité). De son côté, la municipalité contribue avec l'embauche d'un jeune l'été et le dévouement des services techniques à appuyer ses efforts mais de nouvelles recrues seraient les bienvenues.

Si des volontaires complétaient cette équipe conviviale où la joie et la bonne humeur sont une constante ils pourraient ainsi contribuer à :

- assurer à travers de nouvelles plantations un fleurissement annuel du jardin ;
- remettre les pierres manquantes le long des allées ;
- aménager la butte sur le côté de la chapelle et le bas du parvis ;
- étendre à d'autres espaces ce jardin devenu un lieu privilégié de balade apprécié de tous...

L'équipe nommée « Brigade verte » est ouverte à d'autres propositions éventuelles pour peu que vous y participiez.

Si cette activité vous attire, vous pouvez prendre contact au numéro : 06 87 45 88 67.

LES JARDINS FAMILIAUX

Le projet des jardins familiaux arrive à son terme. Cette année, de multiples travaux ont été réalisés comme l'installation d'un forage ou encore la taille des pommiers, un grillage et un portail ont été installés côté route de la gare afin de protéger de l'intrusion d'animaux tels que les sangliers.

Aujourd'hui, il reste à préparer le terrain en travaillant le sol et à baliser les différentes parcelles avant de pouvoir commencer à cultiver.



Nous tenons à remercier la petite équipe des jardiniers pour leur patience et leur engouement pour le projet. Leur motivation est un réel moteur pour l'avancée des jardins. Cette année, ils ont pu participer à différentes activités et découvertes, comme la visite des jardins de Bagnols, ou la taille des pommiers, dans le but de gérer au mieux leur futur jardin.

À noter qu'il reste quelques places : n'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés.



Travaux et Sécurité

TRAVAUX VOIRIE



LA VOIRIE EN QUELQUES CHIFFRES

Le dernier recensement des voies communales et chemins ruraux, réalisé au premier trimestre 2024 en collaboration avec le SiiG (Syndicat Intercommunal d'Information Géographique), fait apparaître pour la commune environ 45 km de voies et chemins et 1500 m² de surface de places (Place des Consuls, de la Fontaine, de l'Horloge, du Puits Neuf).

Les départementales D148 et D148A (route de Bagnols, de Saint-Étienne-des-Sorts, de la gare, chemin de la Passadouire), ne sont pas prises en compte dans le calcul, le département étant le co-financier des travaux.

Ce classement administratif est l'une des données pour l'attribution par l'État de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), dotation calculée sur le linéaire de voies exclusivement classé « voie communale ». En 2023, cette dotation s'élève à 29 920 €.

Il existait un certain nombre de chemins sans nom, sept ont donc été dénommés, il s'agit des chemins de Cazelles, de Cognette, de Champ-fleuri, de Pas Estret, de Rouvier, des Avaux, du stade ; ces dénominations ont été faites en cohérence avec les secteurs desservis.

LES DÉPENSES POUR LA VOIRIE ET LES TRAVAUX SPÉCIFIQUES

De 2020 jusqu'à fin 2024, 530 000€ auront été mobilisés pour l'ensemble des travaux de voirie et pour les opérations spécifiques, répartis comme suit :

Des travaux d'entretien courant, rebouchage de trous, reprofilage, réfection ponctuelle en revêtement bicouche, enrobé à chaud, enrobé à l'émulsion projeté, traitement avec liants hydrauliques type Rolac, enlèvement de racines sur chaussée, création de caniveaux pour gestion des eaux pluviales, création de fossés bétonnés, de mini bassins de rétention, d'un parking en stabilisé, de la signalisation horizontale...

Ces travaux représentent :

Les interventions ont eu lieu sur les différents quartiers

2020	2021	2022	2023	2024
14 k€	32 k€	49 k€	28 k€	91k€

du village, en fonction des priorités, des capacités financières, aussi bien sur les voies communales fréquentées que sur les chemins ruraux qui le sont moins.

Des travaux spécifiques liés à la sécurité

- Les aménagements de sécurité sur le RD 148 (trottoirs) et la traverse du plateau en 2020 et 2021, pour un montant de 37 k€ ;
- Les aménagements routiers avec la création de 4 plateaux surélevés aux entrées Nord, Sud, hameau du Luget et devant l'Espace Maurice Fost, ainsi que la sécurisation de la montée du chemin du Jeu de Mail, en 2022 pour un montant de 80 k€ compris études ;
- La réfection du mur de soutènement derrière l'église 2023 pour un montant de 17 k€ ;
- La création d'une voie de liaison douce mixte piétons/cycles permettant de relier la RD 148 route de Bagnols depuis le giratoire à la route de la gare, sur environ 480 ml, pour un montant de 182 k€, en cours de réalisation, livraison prévue début 2025.

Pour un total général :

Entretien courant	240 000 €
Travaux spécifiques	316 000 €
Total général sur 5 ans	530 000 €

Les principales entreprises intervenantes sont locales avec Anglezan Frères, Somec, Robert TP, Neovia, Cévennes marquage, le bureau d'études CEREG.

LA ROUTE DE LA GARE RD 148A

Après les interventions en 2023 et 2024 pour la mise en discrétion des réseaux secs et humides, travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, la réfection complète de la chaussée et des trottoirs est prévue en 2025 et 2026, en deux tranches.

Ce projet, d'un montant total estimé au stade de l'avant-projet à 830 000 € HT, (hors études et frais divers) est financé en partie par le département sous forme de subventions, par le fonds de mobilité de l'agglomération et par la commune.

Les études sont en cours afin de déterminer les choix techniques et financiers pour l'intégration des parties cyclables, des cheminements piétons, des zones de stationnement, des espaces verts...

LE MINI STADE OU CITY-PARK

Après la création d'une plateforme « provisoire » en 2021, un aménagement complet est en cours de réalisation pour une livraison prévue fin 2024. Cet espace multisport de 22 ml x 12 ml comportera des palissades latérales et 2 frontons avec pare ballons de 3 m de haut, 2 buts multisports (Football, Hand, Basket). La structure de l'ensemble est en acier galvanisé thermolaqué. La plateforme recevra un gazon synthétique. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise ACT équipements de Saint-André-de-Roquepertuis.

Ce projet d'un montant de 51600 € TTC est financé comme suit :

Le FCTVA	8464 €
Le fonds de concours (agglo)	13040 €
Un don de l'ASV (ancien club de foot)	5987 €
La région	6450 €
L'autofinancement	17659 €

SÉCURITÉ PRÉVENTION DES RISQUES



RETOUR SUR LA CRUE DU RHÔNE DU 17 OCTOBRE 2024

Le 17/10/2024, le Rhône a connu une montée rapide des eaux, jusqu'à plus de 8,70 m en fin de soirée, mesurée à l'enregistreur de Pont-Saint-Esprit. Le Plan Communal de Sauvegarde prévoit que la Municipalité commence à se mobiliser à partir de la cote 7,50 m sur ce même enregistreur. Cette mobilisation consiste en :
- Alerte de la population riveraine ;
- Demande de fermeture de la RD 138 en bas de Saint Georges.
Ce qui fut fait à partir de 13 h 30, quand la cote de 7,50 m fut sur le point d'être atteinte :
- La population concernée qui s'était faite enregistrer dans l'application d'appel automatique « Cedralis » a reçu un message (par 3 canaux possibles : mail, SMS, message vocal) ;
- L'Unité Territoriale 30 (UT30) a reçu la demande de fermeture de la route départementale.

Lors d'une telle alerte pour crue du Rhône, nous tenons à rappeler aux habitants impactés qu'il n'y a pas lieu d'aller chercher les enfants à l'école avant l'heure habituelle : ils y sont en sécurité.
Il se passe aussi un certain temps avant que le Rhône déborde sur la RD 138, après l'atteinte de la cote d'alerte à Pont-Saint-Esprit : le fleuve rencontre des zones d'expansion entre Pont et Vénéjan, qui temporisent la montée des eaux et la fermeture effective de la route par l'UT30.
Il y a donc le temps de prendre ses dispositions lors de telles circonstances.

RAPPEL



En cas de survenance d'un évènement, quel qu'il soit, toutes les recommandations pour avant, pendant et après l'évènement, sont décrites en détail **dans le document DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) concernant notre commune, accessible sur le Site Internet de la Mairie de Vénéjan / Cadre de vie / Sécurité.

PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE PAR FEU DE FORÊT

Obligations Légales de Débroussaillage communales :

Cet automne, la commune a poursuivi les travaux de débroussaillage, afin de respecter ses OLD. Cette fois-ci, sont traitées les parcelles communales situées en zone Urbaine du PLU actuel :

- Clau de la Garde ;
- Chemin du Jeu de Mail (Dolmen) ;
- Chemin de la Fontaine ;
- En contrebas du chemin du Fournas.

Certains chemins ont été rafraîchis cet automne : chemins du Clau de la Garde et du Bois Noir, essentiels pour l'accès des pompiers.



Enfin, les agents des Services Techniques de la commune procèdent à l'entretien des zones sensibles, en préservant l'aspect paysager.

CONTRÔLE DES OLD DES PARTICULIERS :

Sont concernés par les OLD : TOUS les propriétaires de toutes les parcelles bâties situées à moins de 200 m d'un espace boisé, ainsi que des parcelles nues en Zone Urbaine dans le même périmètre.

Les contrôles OLD à charge de l'ONF (Office National des Forêts) sont terminés. Ils se sont déroulés du 4 au 8 novembre 2024, en présence de l' élu référent. Toutes les zones à risques n'ont pas été contrôlées. En effet, c'est la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui a défini les parcelles à contrôler, nécessairement en nombre limité : ont été privilégiées les interfaces immédiates avec la forêt et sous les vents dominants, que les parcelles soient bâties ou non bâties en zone U.

125 parcelles ont été contrôlées, un peu moins de la moitié d'entre elles font l'objet d'un avertissement, via un courrier adressé au propriétaire par l'ONF, explicitant les travaux de mise en conformité à effectuer. Il faut prendre en compte que la règle des 50 m s'applique à tous les bâtiments, que ce soient des maisons, des cabanons, des hangars... et englobe la végétation présente de l'autre côté des chemins et routes dans la limite des 50 m.

Un 2^{ème} contrôle sera effectué par l'ONF sur les parcelles jugées non conformes, a priori courant avril 2025, pour s'assurer de la bonne exécution des travaux demandés. Si rien n'a été fait, les propriétaires seront verbalisés par l'ONF.

Alors, n'attendez plus pour effectuer les travaux nécessaires : pourquoi ne pas vous grouper entre voisins ?

Le paysage environnant les habitations peut s'en trouver embelli !



École Les Colibris

Pour l'année scolaire 2024-2025, 117 enfants sont inscrits à l'école des Colibris répartis en 5 classes.

<i>Bérénice Quillien : PS</i>	<i>Effectif : 22</i>
<i>Ophélie Rivière : MS et GS</i>	<i>Effectif : 24</i>
<i>Sandrine Jouve : CP et CE2</i>	<i>Effectif : 25</i>
<i>Magali Dagani : CE1 et CE2</i>	<i>Effectif : 24</i>
<i>Isabelle Delfort : CM1 et CM2</i>	<i>Effectif : 23</i>

Le projet de l'année scolaire se fera autour du thème « EAU et MER, source de vie » : ce thème sera abordé sous différents angles en fonction de l'âge des élèves et leur projet de classe et cela au travers des différentes disciplines.

Du 12 au 16 mai 2025, les enfants de CE2, CM1 et CM2 partiront au Grau d'Agde pour une classe de mer.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Tarifs des services :

Le repas a augmenté et est passé de 3,95 € à 4 €.

Le tarif exceptionnel en cas de non-réservation du repas est à 6 €.

Les prix de la garderie restent inchangés par rapport à l'année scolaire précédente.

La garderie du matin est à 1,70 €.

La garderie du soir est à 2,20 €.

Le forfait garderie du matin et du soir est à 3,60 €.

PRESTATAIRES

Le prestataire API qui fournit les repas est toujours très apprécié des enfants. Certains jours, nous avons plus de 100 enfants inscrits.

Le portail famille ARG a changé de nom et est devenu VERTURA. Ce système avec paiement à la réservation a permis de terminer l'année scolaire précédente sans aucune dette.

PERSONNEL COMMUNAL

L'année scolaire 2023-2024 a encore été marquée par de nombreuses absences des agents pour raisons médicales. La mairie a tout mis en œuvre pour maintenir au mieux le service.

Nous remercions les personnes qui ont été embauchées en tant que contractuelles et le personnel en place qui ont permis d'assurer un service de qualité tant au sein de l'école qu'au niveau de la gestion administrative des services périscolaires.

La boulangerie « tradition & gourmandises » a offert début octobre un goûter aux enfants de l'école à l'occasion du 1^{er} anniversaire de son ouverture.

Agglomération du Gard Rhodanien

TRANSPORT SCOLAIRE POUR TOUS

NOUVELLE BILLETTE
SUR LES LIGNES SCOLAIRES

OU ACHETER LES TITRES ?

dès le 4 novembre 2024

LIGNE 14 ET NAVETTES URBAINES TOUJOURS GRATUITES

dès le 12 novembre 2024

Billets occasionnels
1 voyage - 2 voyages - 10 voyages

Achat à l'agence UGGO
Achat chez les dépositaires
Rechargement possible sur la boutique en ligne

Abonnements mensuels et annuels

Achat à l'agence UGGO
Rechargement possible sur la boutique en ligne

Titres BAGRO
3 réseaux : IIO | Orizo | UGGO

Vente uniquement en boutique
Orizo
Ponts de la Gare - Boulevard
Saint-Roch à Avignon
04 32 74 11 32

Je monte, JE VALIDE

Votre carte est valable d'une année sur l'autre, conservez-la précieusement
Un duplicata sera facturé 10 €

UGGO

Retrouvez les dépositaires et la nouvelle boutique en ligne du réseau sur : uggomobilita.com

Le réseau UGGO a lancé un nouveau système billettique à bord et une boutique en ligne pour les lignes scolaires depuis le lundi 4 novembre. Le but étant de simplifier l'achat de titres de transport pour les lignes scolaires, ouvertes à tous.

Les titres 1 voyage, 2 voyages et 10 voyages seront disponibles à l'achat tandis que les abonnements mensuels et annuels sont disponibles seulement en rechargement. La création de la carte se fait en amont à l'agence UGGO ainsi que le premier achat.

Le renouvellement se fait ensuite directement en ligne sur la boutique.

Vous trouverez également toutes les informations sur le site internet uggomobilita.com > rubrique Boutik' en ligne.

LA LIGNE 15 ARRIVE

Depuis plusieurs années, Vénéjan est représentée à la commission mobilité de l'Agglomération du Gard Rhodanien, une opportunité pour semer la petite graine du transport collectif qui fait tant défaut sur le village. Cette graine a germé, vous pourrez donc utiliser au printemps 2025 une des 4 nouvelles lignes UGGO, la numéro 15, qui effectuera le parcours Saint-Etienne-des-Sort, Vénéjan, Bagnols-sur-Cèze, Codolet, Chusclan.

Quatre « pétales » sur le territoire dans les secteurs : Nord (Carsan, Saint-Julien-de-Peyrolas...), Sud (Laudun), Ouest (Saint-André-d'Olérargues, Saint-Marcel-de-Careiret...) et Est, la nôtre (Saint-Etienne-des-Sort, Vénéjan...) qui relieront les cœurs de ville que sont Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze et Laudun.

La création de ces lignes se fait à moyens humains et techniques constants chez le délégataire, les bus (22 places) circuleront pendant les « creux » c'est-à-dire en dehors des horaires des bus scolaires.

Notre ligne 15 n'est pas une boucle, mais les bus s'arrêteront dans un sens comme dans l'autre sur deux arrêts à Vénéjan (Rond-Point et Centre). Deux passages le matin et trois l'après-midi sont prévus, mais les horaires ne sont pas encore tout à fait finalisés et peuvent évoluer.

Comme suggéré plus haut le « timing » est très serré, pour l'instant il n'est pas possible de faire plus d'arrêts sur Vénéjan, ni de faire un crochet par Saint-Nazaire comme nous l'avions demandé, le bus ira directement à Bagnols-sur-Cèze.

C'est un début, mais cette ligne n'aura d'avenir que si elle est fréquentée.

Comme les navettes de Pont-Saint-Esprit et de Bagnols-sur-Cèze, ce transport sera GRATUIT pour l'utilisateur.

Pourquoi la gratuité ?

- 1 - Pour inciter au transport collectif
- 2 - Parce que le coût de gestion et d'équipements pour de la billetterie occasionnerait plus de dépenses que de recettes !

Néanmoins ces 4 lignes « coûteront » à l'Agglomération 400 000 € de fonctionnement par an.